

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mardi 26 Septembre 2023
19 heures 00



FG/EB

N° 003050

Vie associative -
Attribution d'une
subvention
complémentaire au
profit de l'association
Comité d'entente des
associations
patriotiques du Pays
d'Apt.

Affiché le :

Le Mardi 26 Septembre 2023 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 20 septembre 2023, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de Véronique ARNAUD-DELOY, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), M. Yannick BONNET (7ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. Jean-Louis CULO (Conseiller municipal), M. André LECOURT (Conseiller municipal), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseillère Municipale), M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), M. Stéphane REBAUDI (Conseiller municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), Mme Amélie LEBRETON (Conseillère Municipale), Mme Célia BARBIER (Conseillère Municipale), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller municipal), Mme Céline CELCE (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller municipal), M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale)

ONT DONNÉ PROCURATION : Mme Gaëlle LETTERON donne pouvoir à M. Cédric MAROS (3ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER donne pouvoir à Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire), M. Pierre DIDIER donne pouvoir à M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), M. Pascal CAUCHOIS donne pouvoir à M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), Mme Sabrina HARCHACHE donne pouvoir à Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), Mme Dominique SANTONI donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Sandrine BEAUTRAIS donne pouvoir à Mme Amélie LEBRETON (Conseillère Municipale), M. Elhadji NDIOUR donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. Nathan SAIHI donne pouvoir à M. Yannick BONNET (7ème adjoint)

ABSENTS EXCUSÉS:

ABSENTS : Mme Julie BOVAS (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, M. Yannick BONNET est nommé(e) Secrétaire.

VOTES POUR : 32

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Il est rappelé au Conseil Municipal que par délibération n° 003005 du mardi 23 mai 2023 a été approuvée la répartition et le versement des subventions aux associations. Il est précisé que le tableau annexé à cette délibération n'était pas définitif. Certains dossiers toujours à l'étude pourront faire le cas échéant l'objet d'une délibération ultérieurement. Pour sa part, l'association COMITE D'ENTENTE DES ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES DU PAYS D'APT a bénéficié d'une subvention de 650 € qu'il importe d'abonder.

Madame le Maire fait état d'une demande du Comité d'entente des associations patriotiques du pays d'Apt pour l'achat de gerbes pour les cérémonies indispensables à la continuation de l'activité de l'association (coordinatrice de l'action de onze associations patriotiques du pays d'Apt).

Le budget global présenté par Comité d'entente des associations patriotiques du pays

d'Apt représente un montant de 1 870,00 € et l'ensemble des subventions sollicitées représente globalement la somme de 750,00 € répartie comme suit :

- 650,00 € attribué par délibération n°00305 du mardi 23 mai 2023,
- 100,00 € soumis à l'approbation du conseil municipal par la présente.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
A L'UNANIMITE**

APPROUVE, le versement d'une subvention additionnelle de 100, 00 € au profit du Comité d'entente des associations patriotiques.

DIT, que les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 65, article 65748 du budget principal de la commune.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE
Yannick BONNET



LE MAIRE
Véronique ARNAUD-DELOY

